

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	13 <sup>eme</sup>
Nom de site	15BIS_ITALIE_75013	Numéro	75113_072_01
Adresse du site	15 bis, avenue d'Italie	Hauteur	R+9 (26,55m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	28/03/2022
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/04/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/05/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75013 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 70°, 200° et 290°		
Distance des ouvrants	Skydôme de désenfumage à 2m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 290° : R+8
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 70° < 4V/m ; 200° < 1V/m ; 290° < 2V/m 5G : 70° < 4V/m ; 200° < 2V/m ; 290° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimuts 70° et 200° : 27,50m en faisceau fixe et 28,55m en faisceau orientable Azimut 290° : 28m en faisceau fixe et 29,05m en faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes et aspects du matériel présent et de la façade de l'immeuble. Elles seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

**Date :**

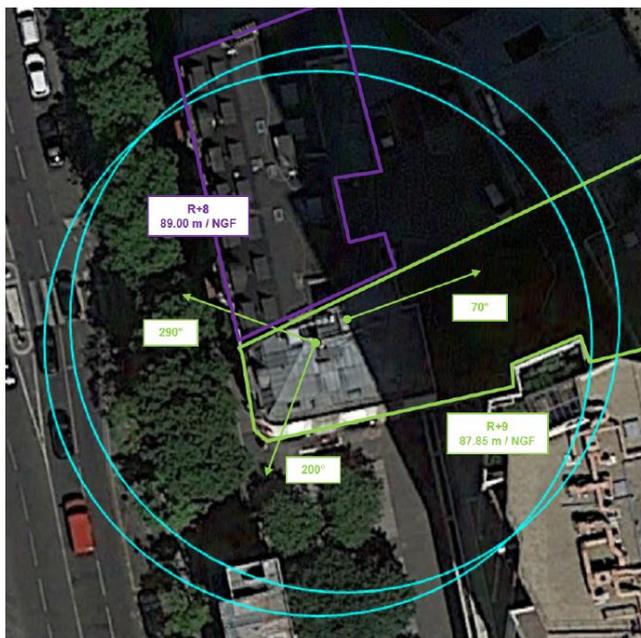
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .*



*Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:*

	Azimut 70°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	19.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .*

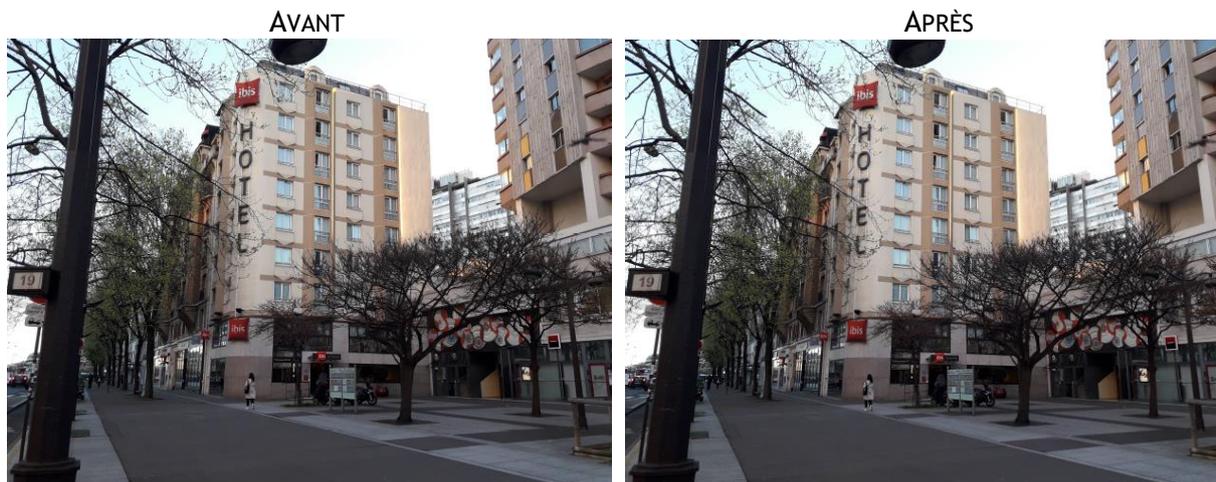


*Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:*

	Azimut 70°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	19.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

**Vue des Azimuts**

**Azimut 70°**



**Azimut 200°**



**Azimut 290°**

